

DOCUMENT DE PRESENTATION

Résidence les Terrasses
26, Boulevard de la Serpentine
94370 SUCY-EN-BRIE
Tél : 01 49 82 55 18
e-mail: terrasses-de-sucy.secrétariat@arpavie.fr



La Résidence des Terrasses	p 2
Le logement	p 2
Plan-type de logement	P 3
Qualité et garanties	P 3
La restauration	P 4
Les services proposés	P 4
Tarifs et conditions de candidature	p 5
Le Groupe ARPAVIE	p 6

La Résidence des Terrasses

La Résidence les Terrasses inaugurée en 1989 est nommée en référence aux balcons et terrasses qui agrémentent la plupart des 73 logements.

Située face à la piscine, à côté de la roseraie et entourée d'un jardin, la résidence est à proximité des commerces.

Les logements sont de grands F1 bis d'environ 32 m² ou des F2 de 47 m² offrant tous une pièce dressing pour de multiples rangements. Leur exposition Ouest ou Est rend votre logement très clair et vous permet de bénéficier d'un bel ensoleillement.

A l'intérieur de la résidence, vous disposez :

- d'une entrée avec les boîtes aux lettres individuelles
- d'un grand salon avec bibliothèque et d'une salle de restaurant ouverts tous deux sur un cadre verdoyant
- d'un salon de coiffure
- d'une buanderie
- de chambres d'accueil pour les familles
- d'un logement d'accueil temporaire

Le logement

Un logement se compose de :

- une grande pièce principale permettant d'aménager un coin repas, un coin salon et un coin nuit.
- une cuisine équipée comprenant de nombreux rangements, un évier et deux plaques de cuisson.
- une salle d'eau équipée, avec une grande douche de plain-pied, un lavabo et les toilettes
- un grand dressing.
- un balcon ou une terrasse pour certains logements

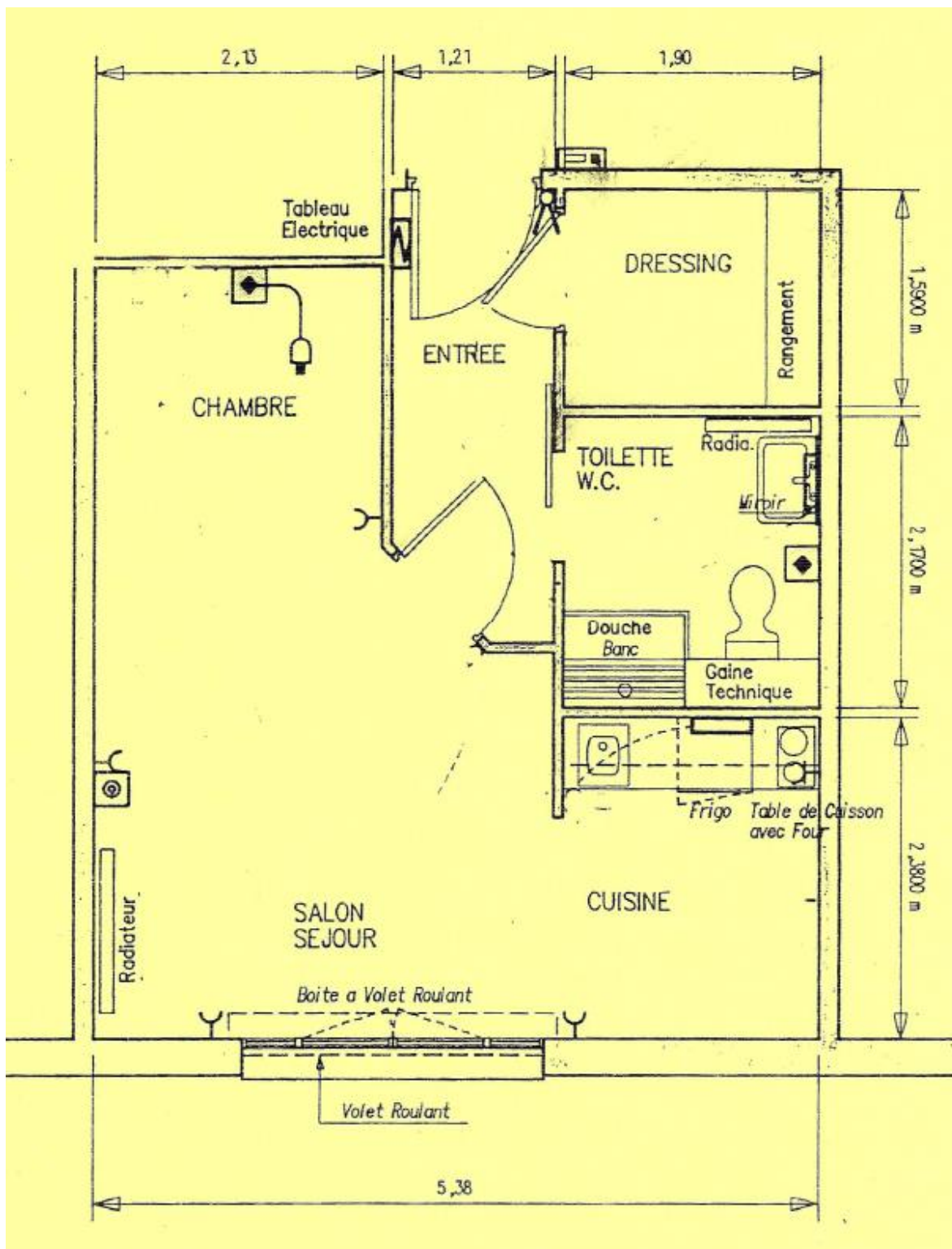
Chaque logement est équipé de volets, d'une prise de téléphone/Internet, d'une prise de télévision et d'un système d'appel de sécurité jour et nuit.

Dans ce cadre, vous reconstituez votre environnement familial et chaleureux en aménageant vous-même votre « Chez vous » avec vos meubles, vos bibelots, vos souvenirs...

Les animaux sont les bienvenus (avec un carnet de vaccination à jour)



Plan indicatif des logements du 32 m²



Qualité et garanties

La qualité des prestations est, à l'ARPAVIE, une préoccupation quotidienne. C'est bien sûr le cas pour l'équipe de la Résidence des Terrasses de Sucy.

3 fois par an, Le Conseil de la Vie Sociale, instance représentative de la Résidence, comprenant majoritairement des résidents et des familles de résidents, veille à cette qualité en donnant son avis et en émettant des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

Les relations avec la municipalité sont très proches : Madame le Maire, qui connaît personnellement bon nombre de résident(e)s, honore de sa présence bien des manifestations organisées dans la Résidence ; le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est présent par l'intermédiaire de ses aide-ménagères et auxiliaires de vie qui interviennent quotidiennement auprès de quelques résidents.

La résidence est respectueuse du Code de l'action sociale et des familles, de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie et le règlement de fonctionnement de la Résidence.

La restauration

Vous disposez d'une cuisine dans votre logement pour préparer vos repas mais si vous souhaitez retrouver la convivialité d'une salle à manger et ne pas penser à tous vos repas, un service de restauration peut vous livrer les repas chez vous, ou vous accueille dans la salle de restaurant.

La restauration fonctionne le midi du lundi au vendredi. Vous pouvez commander un plateau pour le déjeuner les weekends, et pour tous les dîners.

Les déjeuners sont servis au restaurant dont les grandes baies vitrées ouvrent sur le jardin. Le personnel de service et de cuisine, formé, est très attentif à votre bien-être, afin de vous permettre un déjeuner sympathique et agréable.

Invitez vos amis ou votre famille : une table à part vous sera réservée au salon et vous permettra de recevoir en toute quiétude.

Les services proposés (et facultatifs)

A votre arrivée vous serez accompagnés dans votre quotidien ;

- une aide administrative : un mail à envoyer ou à recevoir par Internet, une question sur votre aide au logement, un formulaire à remplir, un problème avec la sécurité sociale, une photocopie à faire...

- un service de sécurité : les entrées de la résidence sont protégées par un digicode et une vidéo surveillance des accès.

Chez vous, un système d'appel d'urgence vous permet un contact quasi-immédiat avec un interlocuteur qui traite votre problème.

- une mise à disposition d'une buanderie avec machine à laver et à sécher le linge

- des animations régulières : jeux de société, loto, gymnastique douce, sophrologie, atelier de composition florale, ateliers (lecture, mémoire...), loto mensuel, anniversaires, fêtes à différentes dates et périodes de l'année...

- des manifestations ponctuelles : chorale, reportages audiovisuels, conférences, chanteurs professionnels, conteurs, après-midi à thème, expositions de tableaux et de photos, expositions-ventes de produits.

En partenariat avec des intervenants extérieurs à la résidence :

Structures d'Aides à domicile si besoin pour :

- un service d'aide-ménagères et d'auxiliaires de vie pour vous aider dans les tâches quotidiennes.
- un service médical et paramédical (médecins généralistes ou spécialistes, infirmières, aides-soignantes, kinésithérapeutes,). Vous pouvez garder votre médecin et vous restez libre du choix de tout autre intervenant.

Pour faciliter vos démarches, nous vous remettons le guide de la ville de Sucy où figurent l'ensemble des coordonnées de ces intervenants médicaux et paramédicaux.

- un service de coiffure, une fois par semaine, dans notre salon spécialement aménagé ou à votre domicile, sur rendez-vous.
- un service approvisionnement pour les produits lourds (packs d'eau), la proximité du centre commercial avec un hypermarché, fleuriste, buraliste, opticien, salon esthétique et restaurant.

TARIFS – CONDITIONS DE CANDIDATURE

(TTC à compter du 1^{er} janvier 2024)

REDEVANCE MENSUELLE (à terme échu – par prélèvement automatique)

Studio type T1 Bis : **1 022.78 €**

Appartement Type T2 : **1 375.37 €**

La redevance inclut le chauffage intégral, la consommation d'eau froide et eau chaude, le système d'appel de sécurité, l'assurance habitation et certaines animations et manifestations organisées dans la Résidence.

Sont à la charge du Résident : le téléphone, l'électricité et la participation à certaines animations/manifestations (facultatif).

Un dépôt de garantie de 1 mois de redevance est demandé à la signature du contrat de séjour. Il est restitué au départ, sous réserve de la remise en état des lieux.

AIDE AU LOGEMENT

La Résidence est conventionnée au titre de l'APL (Aide Personnalisée au Logement). La CAF ou la MSA gère cette aide au logement qui varie en fonction des revenus.

RESTAURATION 2024

Déjeuner résidents :	10 €	/ les invités :	14 €
Dîner complet :	7 €	/ Dîner léger :	3 €

Sont Inclus dans ce tarif l'entrée, le plat et son accompagnement, le fromage, le dessert (possibilité d'adapter le menu en fonction du régime alimentaire).

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- être âgé(e) de 60 ans minimum (sauf dérogation)
- avoir cessé toute activité professionnelle
- être autonome dans l'accomplissement des actes quotidiens de la vie courante.

LE GROUPE ARPAVIE

ARPAVIE est constitué de 129 établissements (46 EHPAD, 78 Résidences Autonomie, 2 Résidence Locative avec services et 1 SSIAD), dont 80% en Ile de France et 20% dans d'autres régions sur le territoire français. Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs.